



REPUBLIKAN'I MADAGABIKARA
Fitiaavana - Tanindrazana - Fandrosoana

Autorité de Régulation des Technologies de Communication

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation ouverte

N° 2022/020-ARTEC/DG/PRMP/ACO du 01 Décembre 2022

1. L'Autorité de Régulation des Technologies de Communication (ARTEC) invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivantes sous plis fermés pour exécuter le marché de **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PARTIE SUD DE L'ARTEC SIS A ANDOHATAPENAKA**.
2. Le travaux est constitué en **un lot unique et indivisible**. Toute offre partielle est irrecevable.
3. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 – 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation ouverte.
4. Le Dossier de Consultation ouverte complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
ARTEC
Immeuble ARTEC, LOT IVL 41 TER B ANDOHATAPENAKA
2^{ème} Etage - Porte 208
101 ANTANANARIVO
Tél. N° 020 22 421 19
5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation de prix ouverte doit être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Trois Cent Mille Ariary (**Ar 300.000,00**). Le paiement devra être effectué comme suit :
 - Cent mille Ariary (**Ar 100.000,00**) à payer auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics – Immeuble Plan Anosy
 - Deux Cent mille Ariary (**Ar 200.000,00**) à payer par chèque bancaire libellé au nom de l'ARTEC.
6. Les plis devront parvenir à l'Immeuble ARTEC, LOT IVL 41 TER B ANDOHATAPENAKA 2^{ème} Etage - Porte 208 au plus tard le **Jeudi 15 Décembre 2022 à Dix heures (10h00)** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission et est fixée à **Deux Millions Trois Cent Douze Mille Ariary (Ar 2.312.000,00)** soit sous forme de garantie bancaire, soit de Caution Personnelle et Solidaire, soit par virement bancaire au compte de l'ARTEC ouvert à la **BMOI : 00004 00001 01008200147 32** justifié par un avis de débit de l'opération.
9. Une visite des lieux est **obligatoire** et sera organisée le **Lundi 12 Décembre 2022 à Dix Heures (10h00)** - Immeuble ARTEC, LOT IVL 41 TER B ANDOHATAPENAKA.

Antananarivo le, 01 Décembre 2022

La Personne Responsable des Marchés Publics,



RAKOTOMALALA Laurent Richard

STAT : 70203 11 2016 0 10526 - NIF : 3002314838

Siège : Immeuble ARTEC Andohatapenaka - 101 Antananarivo - MADAGASCAR

Tél : + 261 20 22 421 19 - Fax : + 261 20 23 215 16 - Site web : www.artec.mg - Mail : artec@artec.mg



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tsindrazana - Fandrosoana

AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION
LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 2022/020-ARTEC/DG/PRMP/ACO

1. Le **AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour "**Travaux d'aménagement de la partie sud de l'ARTEC sis à Andohatapenaka**".

Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation **À prix unitaire**.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **IMMEUBLE ARTEC**

Rue : **LOT IVL 41 Ter B - ANDOHATAPENAKA**

Etage / Numero de Bureau : **2EME ETAGE - PORTE 208**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation ouverte, version électronique, doit être tiré à la **AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION, 2EME ETAGE - PORTE 208** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

. 1^{er} Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)

- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

. 2^{ème} Paiement à effectuer auprès de **AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION, 2EME ETAGE - PORTE 208** .

- Lot 1: deux cent mille Ariary (Ar200 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Régisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **IMMEUBLE ARTEC - LOT IVL 41 Ter B - ANDOHATAPENAKA - 2EME ETAGE - PORTE 208** au plus tard le **15/12/2022 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- deux millions trois cent douze mille Ariary (Ar2 312 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances

- Soit par Garantie Bancaire

- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du **AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION**.

8. Une visite de lieu est **obligatoire** , elle sera organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
-----	------	------	-------	-------------

	IMMEUBLE ARTEC - LOT IVL 41 Ter B - ANDOHATAPENAKA	12/12/2022	10h:00min	RAKOTOMALALA Laurent Richard
--	---	------------	-----------	------------------------------

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.
Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.

9. Les représentants des Candidats sont invités à assister à une réunion préparatoire obligatoire qui se tiendra aux lieux, date et heures indiquées ci-dessous:

Lot	Lieu	Responsable	Date	Heure
	IMMEUBLE ARTEC - LOT IVL 41 Ter B - ANDOHATAPENAKA	RAKOTOMALALA Laurent Richard	12/12/2022	10H00min

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de participation à la réunion d'information sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à Antananarivo Le 30/11/2022

La Personne Responsable des Marchés Publics



RAKOTOMALALA Laurent Richard